

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)

Toxicité aiguë inconnue 100% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines epoxydiques <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol



Mention d'avertissement
ATTENTION

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines époxydiques <700 MW	500-033-5	25068-38-6	80 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Irrit. 2 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5%	01-2119456619-26 -xxxx
Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol	500-006-8	9003-36-5	5 - <10	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)		01-2119454392-40 -XXXX
Glycidoxypropyltriméthoxysilane	219-784-2	2530-83-8	1- <3	Eye Dam. 1 (H318)		01-2119513212-58 -XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact cutané	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	En cas de contact prolongé ou de contacts répétés avec la peau, peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes sensibles.
------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Aucun(e). De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.
------------------------	---

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction déconseillés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage

Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. À l'aide d'une pelle propre, placer la matière dans un récipient propre et sec et couvrir non hermétiquement ; placer les récipients hors de la zone de déversement. Absorber avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Précautions particulières. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B. Pour la méthode d'application et la proportion, consulter la fiche de données techniques. Important: Ne pas laisser les mélanges dans le récipient - le durcissement en vrac peut conduire à une chaleur excessive. Aucune mesure spécifique de protection contre l'incendie n'est nécessaire.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Nom chimique	Union européenne	France
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

67-56-1	TWA: 260 mg/m ³ S*	TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³ S*
---------	----------------------------------	--

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation par aspiration localisée. dans le cas d'une application par pulvérisation. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
- Protection des mains** Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Unsuitable gloves materials: Cuir. Gants jetables. Délai de rupture. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau des gants.
- Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Pour une utilisation à court terme: Dispositif de filtration (DIN EN 147).
- Type de filtre recommandé :** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Couleur Jaune clair
Odeur Léger/légère
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible
Point d'ébullition	> 200 °C / 392 °F
Point d'éclair	150 °C / 302 °F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible

Remarques • Méthode

Sans objet pour les liquides

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Limites d'explosivité	Aucune information disponible	
Supérieure	Aucune information disponible	
Inférieure	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	8 - 12 Pa.s	@ 25 °C

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Densité	1.15 g/cm ³
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Après mélange des deux composants, la réaction de durcissement commence. En vrac, cette réaction peut être vigoureuse.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Réaction exothermique avec: Amines. Alcools.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale et des conditions de stockage recommandées.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact cutané	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Ne pas déployer les personnels souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes sur un procédé utilisant cette préparation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Effet irritant cutané.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Effet irritant oculaire.
Sensibilisation	Sans objet.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sans objet.
Cancérogénicité	Sans objet.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Sans objet.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	2,047.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	23,828.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue 100% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.
100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).
10 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).
3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines époxydiques <700 MW 25068-38-6	LD50 (rat) > 2000 mg/kg	>2000 mg/Kg (rat)	-
Formaldéhyde, polymère with (chlorométhyl)oxirane and phénol 9003-36-5	> 2 g/kg (Rat)	> 400 mg/kg (Rat)	-
Glycidoxypropyltriméthoxysilane 2530-83-8	= 8025 mg/kg (rat)	= 4250 mg/kg (Rabbit)	> 5.3 mg/L (Rat) 4 h

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité

La classification est présentée en section 2 de la présente FDS

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines époxydiques <700 MW 25068-38-6	-	1.2 mg/l 96Hr (Oncorhynchus mykiss)	2.7 mg/l 48hr Daphia Magna	
Glycidoxypropyltriméthoxysilane 2530-83-8	-	LC50 (96h) = 55 mg/L (Cyprinus carpio) OECD 203	EC50 (48h) =473 mg/L Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines époxydiques <700 MW 25068-38-6	Group III Chemical	

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Bisphenol-A-Epichlorohydrin Epoxy resin <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)
14.3 Classe de danger	9
Étiquettes de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Bisphenol-A-Epichlorohydrin Epoxy resin <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6
Code de restriction en tunnel	(E)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	90

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Bisphenol-A-Epichlorohydrin Epoxy resin <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), Polluant marin
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Bisphenol-A-Epichlorohydrin Epoxy resin <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III, Polluant marin
14.5 Polluant marin	P
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 969
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-A, S-F
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 ONU/n° d'identification	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Bisphenol-A-Epichlorohydrin Epoxy resin <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Bisphenol-A-Epichlorohydrin Epoxy resin <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
Code de classification	M6
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Quantité limitée (LQ)	5 L

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A97, A158, A197

IATA

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

14.1 ONU/n° d'identification	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A97, A158, A197
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	9L

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Sans objet

Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY EXPRESS - PART A
Remplace la version : 11-janv.-2017

Date de révision 11-avr.-2017
Version 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)		
STOT (RE):	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée		
STOT (SE):	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique		
EWC:	Catalogue européen des déchets		

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 11-avr.-2017

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité